

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 18/12/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20241217-139179-DE-1-1

Date de mise en ligne : 19/12/2024

certifié exact,

**Séance du mardi 17
décembre 2024
D-2024/417**

Aujourd'hui 17 décembre 2024, à 10h09,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspensions de séance de 12H05 à 12H17 et de 12H53 à 14H16

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Maxime ROSSELIN présent jusqu'à 12H05, Monsieur Patrick PAPADATO présent à partir de 12H20, Monsieur Maxime GHESQUIERE absent de 14H16 à 17H00

Excusés :

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Dispositif Ecole et Cinéma

Madame Sylvie SCHMITT, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, la ville de Bordeaux, en collaboration avec la Direction des Services De l'Education Nationale de la Gironde, propose le dispositif **École et Cinéma**.

Cette action est financée par le ministère de la Culture (Centre National de Cinématographie), le Ministère de l'Education Nationale (Direction des Écoles) et les Communes.

Elle s'adresse aux élèves :

- De petites et moyennes sections à raison de deux séances sur l'année scolaire,
- De grandes sections des écoles maternelles et aux élèves des écoles élémentaires (cycles 2 et 3) à raison de trois séances sur l'année scolaire.

Cette opération consiste à :

- Former l'enfant-spectateur par la découverte active de l'art cinématographique en salle, à partir de la visualisation d'œuvres du patrimoine et d'œuvres contemporaines,
- Offrir des possibilités de formation aux enseignants qui participent à ce dispositif.

Dans cette perspective, la compréhension du langage cinématographique, l'appréhension du réel et de l'imaginaire sont particulièrement recherchés par une approche pratique :

- Projection en salle d'un choix de films représentatifs des genres cinématographiques passés et contemporains,
- Mise à disposition des enfants et des enseignants d'une documentation pour compléter leur approche du film,
- Mise en place de formations pour les enseignants (formation à l'histoire et aux langages cinématographiques).

A Bordeaux, cette opération a débuté en septembre 1997.

Pour l'année scolaire 2024-2025, 78 classes, soit 1 503 élèves, des écoles maternelles et élémentaires suivantes participent au projet :

- Anatole France, Louise Michel, Le Point du Jour, Joséphine, Menuts, Nuits, Pierre Trébod, Saint Bruno, Sousa Mendes et Thiers en maternelles,
- Achard, André Meunier, Balguerie, Billie Holiday, Carle Vernet, David Johnston, Dupaty, Jacques Prévert, Jules Ferry, Marie Curie, Marie de Gournay, Menuts, Modeste Testas, Nuyens, Pins Francs, Raymond Poincaré, Somme, Saint Bruno et Vieux Bordeaux en élémentaires.

Les élèves de petites et moyennes sections, soit 281 élèves, vont ainsi bénéficier de 2 productions selon la programmation suivante :

2ème trimestre : « **Mes petits compagnons de route** ». Un programme de 5 courts métrages d'animation, 2010 à 2016, d'une durée de 35 mins.

3ème trimestre : « **Neige et les arbres magiques** ». Un programme de 4 courts-métrages, 2014 – 2015, d'une durée de 51 mins.

Les élèves de grandes sections, soit 266 élèves, vont ainsi bénéficier de 3 productions selon la programmation suivante :

1^{er} trimestre : « **Le temps qu'il fait** ». Un programme de 3 courts métrages, d'une durée de 36 mins, sans dialogue.

2ème trimestre : « **Mes petits compagnons de route** ». Un programme de 5 courts métrages d'animation, 2010 à 2016, d'une durée de 35 mins.

3ème trimestre : « **Neige et les arbres magiques** ». Un programme de 4 courts-métrages, 2014 – 2015, d'une durée de 51 mins.

Les élèves du CP au CM2, soit 956 élèves, vont ainsi bénéficier de la programmation de 3 productions selon la programmation suivante :

1^{er} trimestre : Cycles 2 et 3

« **Ponyo sur la falaise** », Film d'animation de Hayao Miyasaki, VF / 2008 / 1h36 / Japon.

2ème trimestre : Cycles 2 et 3

« **Chantons sous la pluie** » Film de Gene Kelly et Stanley Donen, VF / 1952 / 1h43 / Etats-Unis.

3ème trimestre : Cycles 2

« **Les aventures du prince Ahmed** » Film d'animation de Lotte Reiniger, muet sonorisé / 1926 / 1h07 / Allemagne.

3ème trimestre : Cycles 3

« **Paï : l'élue d'un peuple nouveau** » Film de Niki Caro, VOSTF / 2003 / 1h41 / Nouvelle-Zélande.

La ville de Bordeaux est sollicitée pour prendre en charge le prix d'entrée fixé à 2,60 euros par séance et par élève, soit un montant de 10 914,80 euros pour l'année 2024-2025.

Dont participation de la DGAC à hauteur de 3 114,80 euros permettant le financement de 19 classes supplémentaires.

La dépense sera imputée sur le programme PO66O001 - accompagnements des activités éducatives - fonction 213 - compte 6188.

En conséquence, je vous demande Mesdames et Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à régler les entrées aux cinémas La Lanterne, l'UGC, l'Utopia, le Jean Eustache et le Mégarama.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 17 décembre 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Sylvie SCHMITT